



VIGILANCE CITOYENNE

Réunion publique
15 septembre 2015



SOMMAIRE

- 1. le concept**
- 2. point d'étape**
- 3. chiffres**
- 4. bonnes actions**
- 5. bilan du dispositif**
- 6. questions diverses**

1. LE CONCEPT

Le dispositif s'appuie sur la **vigilance des particuliers** vivant **au sein d'une même zone géographique** pour **lutter contre la délinquance, notamment les cambriolages.**

IMPACTS



Accroître le sentiment de sécurité

*Renforcer le lien social
entre les habitants*

Force de dissuasion

*Accroître l'efficacité
de la gendarmerie.*



LES TYPES DE DELINQUANCE

Le dispositif « Vigilance Citoyenne » permet de lutter contre différents phénomènes de délinquance.



CAMBRIOLAGES



DÉGRADATIONS



COMPORTEMENT SUSPECT

REPERAGE

DEMARCHAGE

2. POINT D'ETAPE

ETAPES

ECHEANCES

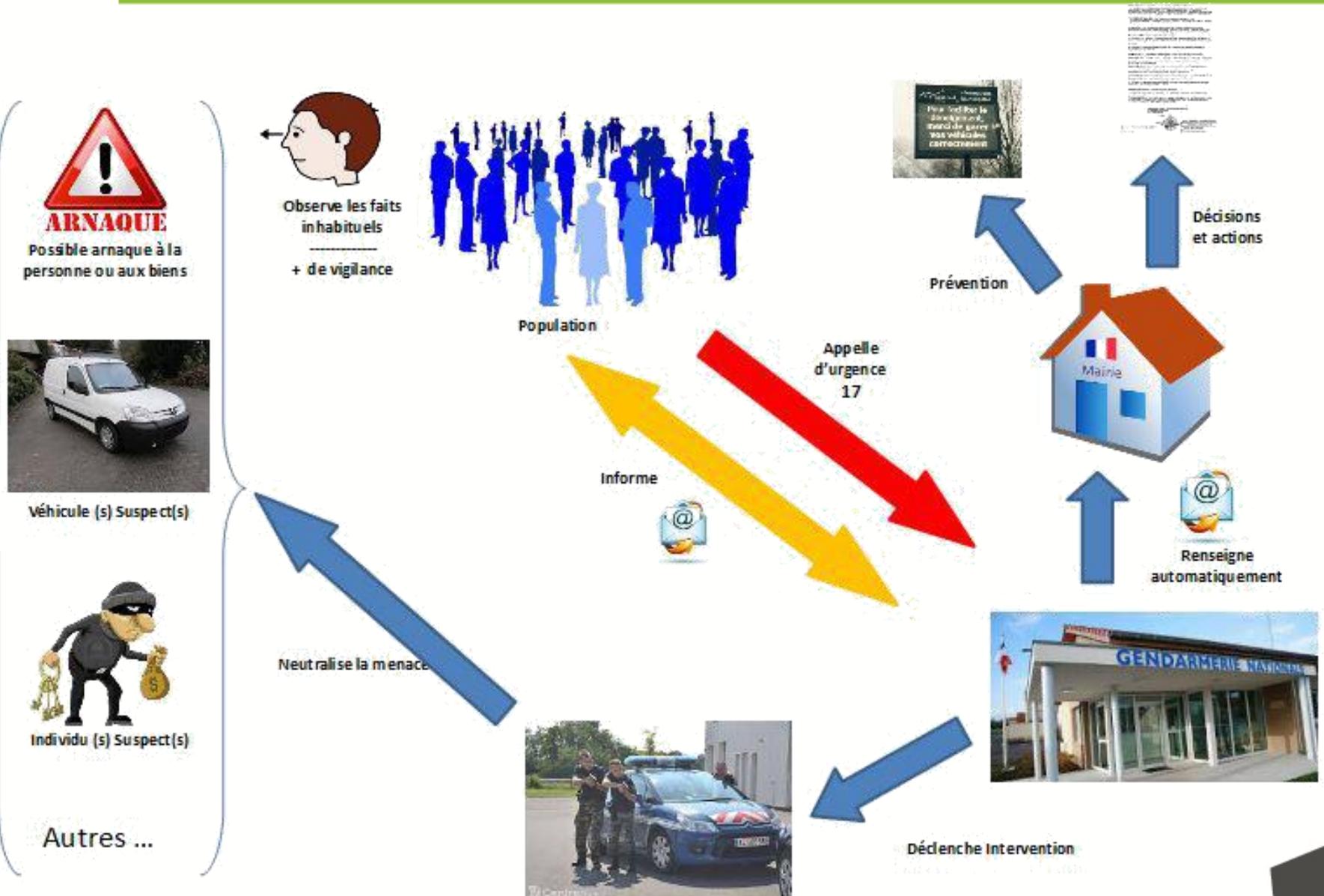
- | | |
|---|------------------------|
| ➤ Information de la population | Janvier – Février 2015 |
| ➤ Réunion publique | 27 Février 2015 |
| ➤ Convention signée par le Maire, le Préfet et le commandant de Groupement | Mars 2015 |
| ➤ Signature de la charte par les habitants référencés et échange d'informations | Depuis mars 2015 |
| ➤ Mise en place des panneaux signalétiques | Juillet 2015 |
| ➤ Réunions semestrielles | Aujourd'hui |
| ➤ Rapport annuel | Avril 2016 |



3. CHIFFRES

INFRACTIONS	2012	2013	2014	Du 01/01/2015 jusqu'au 07/09/15
CAMBRIOLAGES	12	3	6	6
VOLS LIES A L'AUTOMOBILE	3	1	2	0
VOLS LIES AUX OBJETS				3
VOL VL + DESTRUCTION				1
DEGRADATIONS	6	4	2	NC
DEGRADATION VL				1
DEGRADATIONS TAGS				2
VOL CARBURANT	NC	0	0	1

4. BONNES ACTIONS

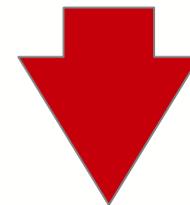


4. BONNES ACTIONS

Priorité à l'appel téléphonique pour une action immédiate



Adresse mail
dédiée au dispositif
pour transmettre
les informations utiles



xxx@xxxx.xx

4. BONNES ACTIONS



La brigade de gendarmerie de VIF informe les citoyens vigilants

Un véhicule de marque RENAULT TWINGO de couleur bleu ciel a été aperçu à trois reprises en fin de matinée au cours de la semaine écoulée. Les occupants semblent faire du repérage.

Merci d'alerter la brigade sans délai si ce véhicule est vu sur la commune.

4. BONNES ACTIONS



Les citoyens vigilants informent la brigade de gendarmerie de VIF



4. BONNES ACTIONS

ROLE DES VOISINS REFERENCES

- **Adopter des actes élémentaires de prévention** (surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier etc...).
- **Signaler tout comportement suspect à la Gendarmerie**

ROLE DE LA GENDARMERIE

- Intervention dès le signalement d'une attitude suspecte
- Exploitation des informations et renseignements transmis
- Diffusion aux citoyens vigilants de conseils de prévention et des phénomènes de délinquance constatés dans la zone surveillée
- Information régulière à M. le Maire des mesures prises suite aux indications fournies par les citoyens vigilants

OBLIGATIONS des voisins vigilants = Respect de la CHARTE

- Ne pas utiliser le dispositif à des fins personnelles
- Ne pas se substituer aux forces de l'ordre
- Ne pas épier son voisin



RAPPEL

Le dispositif CITOYENS VIGILANTS

Ce n'est pas de la délation !

**C'est la participation
à sa propre sécurité
et à celle des autres.**

RAPPEL

**Remise du formulaire
+
Signature de la charte**



A la mairie



A la gendarmerie

RAPPEL

***Devenir citoyen vigilant,
c'est avant tout un état d'esprit
fait de convivialité, serviabilité et solidarité.***



ENTRAIDE

5. BILAN

Depuis le lancement du dispositif,

- 18 inscrits
- 10 informations transmises par la BTA VIF
- 7 informations remontées par les habitants référencés

=> 5 de ces informations ont déclenché des interventions sur site pour contrôle

5. BILAN

Constat :

- Possibilité de développer le dispositif en nombre de voisins pour une meilleure efficacité
- Possibilité de développer l'échange d'informations
- 10 informations transmises par la BTA VIF
- 5 informations remontées par les habitants référencés

=> 3 de ces informations ont déclenché 3 interventions sur site pour contrôle



QUESTIONS